

LE PROCÈS DES VULGAIRES ET DES SUBALTERNES

Le procès Ben Barka est en cours. Parmi les publications faisant le point de l'Affaire, nous conseillons la lecture de la brochure publiée par « Témoignage Chrétien » (1), moins pour son excellent résumé des événements, de l'instruction et du recensement des trous d'ombre, que pour la postface de Maurice Clavel. Si l'on dégage celle-ci des effusions gaulistes (qui, même sincères, sont tout de même une sorte de paratonnerre) la démonstration qu'elle mène est rigoureuse et complète ; elle peut se condenser en peu de phrases : il est évident que les coupables français arrêtés, vulgaires et subalternes, n'ont agi que « couverts » ; non moins évident que ceux qui les couvraient à l'échelon intermédiaire étaient eux-mêmes « couverts », et qu'on ne peut s'arrêter dans ce mouvement qu'au niveau du gouvernement. Le crime apparaissant comme contradictoire avec la politique du pouvoir, cela ne manifeste que la présence de « traîtres barons bourguignons » à la cour des Armagnacs. Mais qui servent ces traîtres ? Pas le Maroc, et son vulgaire et subalterne ministre-bandit Oufkir, puissances elles aussi subalternes, mais la grande puissance à qui profite le crime éliminant le principal organisateur de la Tricontinentale : les Etats-Unis. Ces conclusions qui étaient les nôtres dès février dernier n'ont, à notre connaissance, été avancées avec nous que par le « Canard enchaîné ». Le « Nouvel Observateur » a reproduit en partie le texte de Maurice Clavel, mais pas cette phrase : « j'ajoute : si l'affaire est ainsi gigantesque, aussi énorme que l'Atlantique, on comprend que l'opposition atlantique l'ait exploitée aussi peu, aussi mal. » Depuis mars, nous avions aussi approfondi ce thème. Il est une seule question devant laquelle Maurice Clavel bifurque, c'est : pourquoi de Gaulle, finalement, couvre-t-il à son tour ? A cela nous avons déjà répondu : il n'y a pas de « grand vieillard » — comme dit Clavel — qui tienne ; il n'est pas au-dessus du système, de son système. Peut-être a-t-il voulu trancher dans le vif : il n'a pas pu, la gangrène monte trop haut. Le « grand vieillard » est comme le vieil Hindsborough devant la bande d'Arturo Ui : il les a mis au pouvoir !

Jusqu'à l'heure où nous écrivons, le procès n'a rien révélé, sinon que le scénario était au point. Le Roy-Finville est

« prévenu libre », son chantage a réussi. Il y a peu de chance que le maillon qu'il est venue à rompre. Il charge Lopez, et ce dernier est une si évidente canaille que les rares vérités qu'il pourra dire ne seront pas crues. De plus, en dehors de la question de la transmission des rapports de Lopez, toute l'activité du S.D.E.C.E. est plongée dans le noir du secret de la Défense nationale. Le Roy savait au moins par Figon que Ben Barka allait être liquidé, mais, très grand seigneur, il assure qu'il « n'avait pas à transmettre les informations venant d'un voyou ». Cela venant d'un homme dont l'« honorable correspondant » Lopez (Le Roy a expliqué qu'honorable voulait bien dire « honorable ») a les liens les plus intimes avec des voyous, et qui semble en avoir beaucoup eu lui-même sous ses ordres, à commencer par le Jo Attia dont on ne peut évoquer les services qu'il rendait au S.D.E.C.E., cela semble une bien grande délicatesse. Mais Le Roy n'en paraît pas moins couvert. On ne voit pas d'où pourrait lui venir un coup qui fasse brèche ; le conflit des polices semble même dépassé par l'importance de l'enjeu.

Le point faible du procès, c'est le commissaire Caille. Lui savait le crime depuis le 1^{er} novembre. Il devrait être à côté de Le Roy. Son silence sur son « indic » ne devrait pas être possible. Tout devrait pouvoir repartir de là. Voilà bien des conditionnels !

Mais répétons-le, Ben Barka n'était pas notre président de la République, et celui des Etats-Unis a pu être assassiné dans les conditions les plus louches devant des milliers de témoins sans que cela puisse imposer la recherche sérieuse de ses assassins. Il reste donc douteux que le procès Ben Barka aboutisse à une meilleure vérité que celle de la Commission Warren. Ici, toutefois, les 207 témoins déposeront publiquement. Les affaires classées se rouvrent quelquefois comme on vient précisément de le voir pour celle de Dallas. Aussi, quoi qu'il en soit de ce procès, sommes-nous sûrs qu'un jour nous en saurons en détail la vérité dont le schéma général, que nous rappelions plus haut, ne fait pas de doute.

M. D.

(1) L'Affaire Ben Barka. « Cahiers du Témoignage chrétien » n° 45. — 49, rue du faubourg Poissonnière, Paris 9^e.

QU'EST-CE QUE LA PAUPÉRISATION ?

Barjonet nous livre une courte brochure (1) sur la paupérisation, absolue évidemment. Paupérisation absolue dans le domaine culturel, affirme-t-il, ceci au mépris des statistiques de l'édition qui montrent des accroissements sans précédent de l'édition et de la vente de livres, ceci sans tenir compte de ce que l'analphabétisme a pratiquement disparu en France et que les ouvriers accèdent de plus en plus à la connaissance des techniques les plus avancées. Le fait que la culture bourgeoise soit dominante ou que la connaissance de techniques modernes serve les intérêts des capitalistes n'interdit pas cette élémentaire constatation d'un progrès dans le domaine culturel.

Paupérisation absolue dans le domaine des congés : autrefois les ouvriers avaient autant de repos qu'aujourd'hui. Petite différence, l'essentiel du repos existe maintenant sous forme de congés payés, mais Barjonet passe rapidement sur ce détail pour nous montrer que, compte tenu des cadences toujours accélérées, trois semaines de congés ne suffisent plus, « à tel point que de nombreux travailleurs — malgré la médiocrité de leurs salaires — n'hésitent pas à prendre une semaine supplémentaire à leur compte » (1).

Paupérisation absolue dans le domaine des salaires : un tableau chiffré nous donne les moyens d'une comparaison des années 1938 et 1962 :

— indice des prix de détail : 100 en 1938, 3.441 en 1962 ;

— indice des salaires horaires (métallurgie parisienne) : 100 en 1938, 3.157 en 1962.

Donc, vous le voyez bien, il y a paupérisation absolue. Nous aurions aimé avoir quelques précisions sur le nombre des chômeurs en 1938 et en 1962 ; nous aurions aimé connaître l'incidence des caisses de chômage (ASSEDIC), de sécurité sociale, d'allocations familiales, de retraite, etc. Mais là, il n'y a pas de données, car la démonstration serait un peu plus difficile.

Mais comment soutenir la thèse de la paupérisation absolue si les faits (et non une partie seulement des faits) constituent ensemble la négation de cette thèse ? Barjonet nous donne alors une démonstration théorique qui veut répondre à cette question. Suivons attentivement le cheminement de ce théoricien : « En accolant l'adjectif absolu à l'appauvris-

sement, on veut dire par là que ce phénomène existe bel et bien en tant que tel, par lui-même, et qu'il aboutit à ce que les travailleurs, au fur et à mesure que la production capitaliste se développe, deviennent ou tendent à devenir plus malheureux, plus « pauvres » qu'auparavant » (p. 59). Après cette remarquable précision sur le sens du mot « absolu », Barjonet nous invite à la prudence dans l'utilisation du mot « pauvre » qui, dit-il, « ne doit pas toujours être pris dans son sens habituel : dénué d'argent ».

Continuons donc à suivre Barjonet dans ses explications. Pour comprendre la paupérisation absolue, il faut partir de ce que la valeur de la force de travail n'est pas donnée « une fois pour toutes, indépendamment des conditions de temps et de lieu ». Exact. « Le salaire correspond exactement à la valeur de la force de travail de l'ouvrier lorsque les besoins qu'éprouve l'ouvrier pour renouveler sa force de travail peuvent être satisfaits » (p. 59). Nous y voilà. Jusqu'à ce jour, nous étions acquis à l'idée que la valeur de la force de travail était fonction du temps de travail nécessaire à l'entretien et au renouvellement de la force de travail elle-même. Nous tenions donc pour acquis que cette valeur variait avec le développement des forces productives et diminuait lorsque la productivité du travail augmentait. Mais tout ceci est balayé par Barjonet qui introduit maintenant un nouveau critère : celui des besoins. Le rapport entre salaire et valeur de la force de travail (ou si l'on préfère, entre prix et valeur de la force de travail) n'est pas déterminée d'abord par des facteurs objectifs mais essentiellement par un facteur subjectif. Si ce n'est pas là une révision du marxisme, cela y ressemble fort.

En fin de compte, Barjonet se trouve sur cette pente savonneuse au bas de laquelle se trouvent les réformistes qui limitent leurs analyses au niveau des rapports dans la consommation. Et pour cacher cette glissade, il cite d'une manière plus ou moins heureuse Marx et Lénine ; c'est une manière connue d'enterrer le marxisme. Mais il l'a si souvent été que cela ne saurait plus nous effrayer.

Antoine VALLON.

(1) A. Barjonet, *Qu'est-ce que la paupérisation ?*, Editions sociales.

CROISSANCE POUR QUI ?

La situation économique, en cette rentrée, inspire des commentaires globalement optimistes aux milieux gouvernementaux et patronaux. Passés le plan de stabilisation et les flottements de la reprise, l'économie française retrouverait la voie de la croissance rapide et soutenue, assortie cette fois d'un taux de hausse des prix plus faible que ceux enregistrés par ses principaux partenaires commerciaux. A moins de considérer que « ce qui est bon pour Ford est bon pour l'Amérique », ces résultats suffisent bien peu à caractériser la conjoncture actuelle. Si l'on en examine l'autre face, on constate que l'emploi et les salaires n'ont pas « suivi » dans le développement de l'activité d'ensemble. Ce phénomène n'a rien d'aberrant et ne peut étonner que les chroniqueurs dits « spécialisés » de la grande presse. Il manifeste seulement que la mise en œuvre de l'objectif central du plan de stabilisation, la reconstitution d'une armée de réserve industrielle, suit son cours.

L'ENDROIT...

Les motifs de satisfaction ne manquent pas au patronat. D'abord le taux de croissance de la production industrielle se stabilise aux environs de 5-6 % l'an et devrait s'y maintenir dans l'immédiat. L'accroissement de la demande de biens d'équipement semble en effet avoir pris le relais de celle des biens de consommation qui avait impulsé la reprise mais ne se développait plus depuis le début de l'année. Ainsi la construction de machines, la construction électrique et électronique, la mécanique de précision connaissent de hauts niveaux d'activité tandis que l'automobile et les industries textiles plafonnent. La récession qui menace le bâtiment illustre pour une part le scandale de la politique malthusienne des constructeurs face à des besoins énormes et toujours croissants.

La hausse des prix tend elle aussi à se stabiliser. Un taux de 2,5 % l'an est acceptable si l'on en juge d'après ceux que connaissent les économies con-

currentes et les tendances à l'inflation qui se manifestent dans certaines d'entre elles (notamment en Allemagne de l'Ouest et aux Etats-Unis).

Le principal sujet d'orgueil des responsables de la politique économique reste la situation des finances extérieures. Les réserves monétaires ont dépassé 6 milliards de dollars. Avec cinq milliards (ou 5.000 tonnes) d'or le stock de la Banque de France est le 2^e du monde. Remarquons au passage, que si de Gaulle se montre toujours prêt à déclarer aux pays en voie de développement que la France marche avec eux « la main dans la main », c'est une toute autre histoire lorsqu'il s'agit de leur consentir sur ces richesses stérilisées les prêts dont ils ont si dramatiquement besoin pour importer des biens d'équipement.

...ET L'ENVERS

Alors que depuis un an la production connaît un taux de progression vigoureux, les effectifs employés ne se sont que très faiblement accrus. Le mécanisme qui l'explique n'a rien de nouveau et il était peu difficile d'en prévoir les effets dès le début du plan de stabilisation. Ce dernier visait à impulser dans les entreprises un mouvement de réorganisation se traduisant par l'adoption de méthodes plus « capitalistiques », c'est-à-dire par une augmentation de la part du capital constant par rapport au capital variable. Un tapis de chômeurs serait ainsi constitué (ce que les statisticiens célèbrent aujourd'hui sous le nom de « détente sur le marché du travail »). Les « gains de productivité » ainsi obtenus ont été particulièrement importants dans les industries de biens d'équipement, dont nous avons dit qu'actuellement elles commencent seulement à prendre le relais des industries de biens de consommation. Aussi les perspectives à cet égard ne peuvent être que particulièrement sombres pour l'immédiat, d'autant plus que le mouvement de concentration est

loin d'être terminé.

La situation est encore aggravée par l'arrivée sur

le marché du travail, en plus grand nombre que par le passé, des jeunes nés durant les années d'après-guerre. Si leurs possibilités de trouver du travail se sont très légèrement améliorées depuis la période de récession, il semble que ce soit souvent au détriment des travailleurs âgés dont les bureaux de certaines entreprises refusent l'embauche quand ils ont dépassé 45 ans. Au total, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites (en milliers) qui était de 110,5 en juillet 1964 et atteignait 146,5 en juillet 1965 a encore légèrement augmenté pour atteindre 146,9 en juillet 66. On sait que, pour avoir le nombre de chômeurs réel, il faut multiplier ces chiffres par 1,8 (coefficient des « indicateurs d'alerte » du plan français).

Il peut sembler bizarre dans ces conditions que le nombre des offres d'emploi ait, lui aussi, augmenté. En raison des dates différentes auxquelles la reprise s'est manifestée dans les diverses branches de l'économie, les patrons ne trouvent en effet pas toujours les ouvriers possédant les qualifications dont ils ont besoin. Mais lorsque l'on est de ce côté de la barrière, l'Etat réagit rapidement. Un projet de loi a prévu une formation professionnelle au rabais destiné à satisfaire dans les délais les plus brefs les besoins patronaux. De plus, une importante infrastructure administrative va être mise en place pour confronter au niveau national les besoins et les disponibilités en main-d'œuvre et pour stimuler sa « mobilité ». Il faudrait ainsi surmonter le « blocage psychologique » qui fait que les travailleurs hésitent à aller chercher du travail à plusieurs centaines de kilomètres de leur emploi précédent. L'appellation est belle : peut-être faudrait-il aussi s'interroger sur le « blocage » dû aux difficultés à se reloger (entre autres) !

Nous examinerons le mois prochain les conséquences de cette politique sociale sur la situation et le niveau de vie de la classe travailleuse.

Jean DEVAUX.